

Fédération d'élevage du cheval de sport CH

Assemblée des membres 2023



Procès-verbal

Assemblée du samedi 25 mars 2023 à 09h30 au restaurant Al Ponte, Wangen a. A.

Présidence: Daniel Steinmann
Présents: 88 membres avec droit de vote avec 170 voix au total, divers invités et représentants de la presse
Excusés: Divers membres, invités et représentants de la presse
Traduction: Irène Ansermet
Procès-verbal: Brigitte Reichenbach, Anja Lüth

Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 26.03.2022
4. Informations du président / Rapports annuels
5. Comptes 2022 – Décharge du comité
6. Informations – Comité (CS du cheval de sport CH, Stratégie)
7. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
 - a) Comité
 - b) Membres: Demande *Pferdezuchtverein Baselland und Umgebung» – CS du cheval de sport CH
8. Budget 2023
9. Elections
10. Honneurs
11. Divers / Discussions générales

Délibérations

1. Salutations

Début de l'assemblée à 9h36. Le président *Daniel Steinmann* salue d'abord les personnes présentes en français. Les délibérations auront lieu en allemand. C'est une bonne chose que l'assemblée puisse à nouveau se dérouler en présentiel.

Il salue en particulier les invités suivants :

Christoph Häfeli (Vice-président FSFM), Peter Gäumann (Président CA CEN Berne), Bettina de Rham (Gérante IENA), Fritz Schmid (Directeur adjoint CEN Berne), Clara Ackermann et Ines Lamon (Agroscope/Haras national), Bruno Invernizzi (Resp. Sport populaire FSSE), Thomas Salzmann (Comité ZKV), Paul Schmalz (Président d'honneur FECH), les membres d'honneurs de la FECH Rudolf Trachsel, Hansruedi Wüthrich, Raymond Martin, Christian Bürki, Hansruedi Häfliger, Philippe Horisberger, les secrétaires de concours Silvia Bossert et Hansueli Schneeberger, ainsi que Heini Schaufelberger (ancien chef de presse FECH), Madeleine Rütimann (ancienne du dép. Elevage FECH), Henri-Louis Bardet (ancien expert Extérieur FECH), Hans Bienz (ancien expert Test en terrain FECH).

Il salue en particulier les représentants de la presse: Aline Wicki (Pferdewoche) et Lisa Oltra (Cavalier Romand).

Les membres suivants se sont excusés et sont mentionnés ici à titre indicatif:

Markus Ritter (Président USP & conseiller national), Damian Müller (Président FSSE & conseiller des Etats), Martin Rufer (Directeur USP), Christian Hofer (Directeur OFAG), Christian Stricker (OFAG), Corinne Boss (Agroscope, Resp.de l'unité de recherche Animaux) Jean-Pierre Kratzer (Directeur IENA), Salome Wägeli (Resp. CEN Berne), Pauline Queloz (Gérante FSFM), Daria Schwab (Présidente des Jeunes Eleveurs), Jacques Perrin (ancien membre du comité FECH), Andreas Gäumann (Président ZKV), Michael Hässig (Président OKV), Manuela de Kalbermatten (Présidente FER), Jean-Paul Lachat und Roger Biedermann (Ct. Jura), Yves Roulin (Fédération fribourgeois d'élevage du cheval), Katrin Schmid (Ct. Berne), Karl Heule (Président FSH), Pierre Saunier (Président ChS), les membres d'honneurs de la FECH Michel Dahn, Gerhard Etter, Catherine Rizzoli, Fritz Hebeisen, Pierre-André Poncet, Hans-Rudolf Bracher ainsi que Francis Favre (membre d'honneur FSEC), Sandra Leibacher, Barbara von Grebel (anciennes DT DR CS), Hans-Heiri Meier (ancien resp. bureau des résultats DR CS), Christian Hildebrand (expert FECH), Christoph Schütz & Reto Kunz (REVISIA = Reviseurs FECH).

Les membres suivants se sont excusés et sont mentionnés ici à titre indicatif:

Charlotte Albisser, Angliker Pferdestall Sigg, Marina Balmelli, Martine Barbey, Vicky-Eileen Baumann, Diane Berger, Nicole Berner, Ecurie Dessimoz «Farm One», Natascha Gathen Wiesli, Angélique Guenat (Présidente SE Tavannes), Roland & Esther Häner, Barbara Itin (Gérante ZAM), Bruno Kammermann, Sibylle Kleinberg, Corin Koch, Nicole Kuster, Karin Looser, Francis Menoud, Léonard Morf, Nancy Meier (Gérante SE Seeland-Laupen), Séverine & Dominique Nicod, Anne-Florence Piguet, Simone Pinto, Janine Reznar, Lorane Ribeaud, Alexandra Schaerer, Foriane Schweizer, Stefanie Seger, Klemenz Somm, Lukas Stalder, Doris Stelzmueller, Christina & Hanspeter Trauffer, Barbara Wuffli.

2. Election des scrutateurs

Propositions: Roman Zbinden, Fritz Trachsel.

Hansjürg Berner, membre du comité, est proposé comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

Décision

Les scrutateurs et le responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.

88 membres avec droit de vote se trouvent dans la salle, avec un total de 170 voix. Majorité absolue: 86, 2/3 majorité : 114

Selon les statuts, la répartition des voix suivantes s'applique : les membres actifs obtiennent 2 voix, les membres sport et passifs reçoivent 1 voix.

L'ordre du jour a été publié conformément aux statuts et transmis à tous les membres.

Il n'y a pas d'autres votes sur l'ordre du jour.

Décision

L'ordre du jour est approuvé.

Brigitte Reichenbach tiendra aujourd'hui le procès-verbal.

Les membres présents observent une minute de silence en mémoire de la personnalité décédée de l'élevage des chevaux de sport CH: Heinz Hofer, ancien membre du comité et éleveur.

3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2022

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2022 a été publiée dans les délais le 25.06.2022 sur le site internet.

Décision

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2022 est approuvé à une grande majorité.

4. Informations du président / rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation et Championnat suisse sont publiés sur www.swisshorse.ch.

Le président *Daniel Steinmann* lit son rapport annuel:

Chers membres de la FECH

Chers amis du cheval de sport CH

Quelle sera la place des chevaux à l'avenir?

*Depuis un an déjà, l'Europe est en **guerre**, à quelques milliers de kilomètres de chez nous. Avec une cruauté inimaginable, on nous montre à nouveau que la guerre est l'activité la plus grave et la plus insensée que l'homme puisse entreprendre. Nous le ressentons douloureusement à différents niveaux de notre vie quotidienne, où nous sommes nous aussi directement et indirectement concernés par cette guerre.*

Qui d'entre nous aurait pensé, il y a un an, qu'il serait possible en Suisse de manquer d'énergie ? En tant que propriétaires de chevaux, nous aurions au moins la possibilité de miser sur l'ancienne possibilité de la force du cheval.

*Après quelques années de stagnation des naissances de poulains, la FECH a pu enregistrer **14% de poulains en plus** en 2022. Est-ce un renversement de tendance ? Est-ce l'effet différé du Corona ? L'avenir nous dira si ce revirement est durable. Personnellement, je n'y crois pas, car c'est un fait que le nombre de poulains est en baisse dans toute l'Europe. Là où les éleveurs abandonnent l'élevage pour des raisons d'âge, il est rare que la jeune génération se lance dans ce business. Cette situation entraîne la perte irrémédiable d'une grande partie du savoir-faire.*

*J'ai déjà attiré l'attention sur le fait que le **cheptel équin suisse vieillit** visiblement dans mon dernier rapport annuel. Je pose à nouveau la question : les chevaux qui, pour des raisons démographiques, disparaîtront à court ou moyen terme de la liste des effectifs seront-ils remplacés ? Si non, la baisse des naissances sera-t-elle compensée par une diminution de la demande ? Si oui, d'où proviendront alors les chevaux si trop peu de naissances ont lieu en Suisse ? Avant que ce scénario ne se réalise, tous, qu'ils soient cavaliers de sport ou de loisir, doivent être conscients que les chevaux ne poussent pas dans les arbres. Il faut bien que les jeunes chevaux viennent de quelque part et que ce soient les éleveurs qui assurent la "relève" nécessaire.*

Malheureusement, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et le Contrôle fédéral des finances n'en sont pas conscients. Cela fait déjà plus de trois ans que nous nous **battons** pour le **maintien des subventions à l'élevage** qui, à notre avis, reviennent à tous les équidés et pas seulement aux franches-montagnes. Le cheval génère une énorme chaîne de création de valeur, qui commence par l'élevage et se situe à plus de 80% dans l'agriculture. Nous avons tenté d'y remédier en investissant beaucoup de temps et en utilisant tous les réseaux possibles dans la politique et la société. Mais malheureusement sans succès jusqu'à présent ! Ces années de tergiversations m'ont donné l'impression de me battre contre des moulins à vent. La suppression des subventions au cours des prochaines années aura de **graves conséquences** pour la FECH. En raison de ce fait, le comité réfléchit sérieusement à la position et à l'orientation futures de la fédération.

Les tâches d'un comité comprennent entre autres, outre la planification à court terme, **l'orientation stratégique** à moyen et long terme **de la fédération**. En développant une stratégie pour les années à venir, nous souhaitons sonder l'avenir de la FECH. Si le scénario à craindre se réalise et que la FECH ne reçoit plus de contributions pour la promotion de l'élevage dans quelques années, la fédération perdra un **tiers de ses recettes**. Une compensation par d'autres sources de revenus, comme la fourniture de prestations supplémentaires, sera difficile, car elle est aussi liée à des répercussions sur le personnel. Par conséquent, il sera inévitable d'aller vers une **planification de renoncement**. Quelle est la fonction principale d'une organisation d'élevage et qu'est-ce qui est "nice to have" ? Ceci signifie se séparer de ce qui existe, de ce à quoi on est habitué, de ce qui est devenu cher et traditionnel. Il va de soi que cela provoque un malaise, un sentiment d'insécurité et que cela peut être douloureux. Cela pose naturellement aussi la question de fond : où en sera la FECH dans dix ans ? Aura-t-on encore besoin d'une FECH à l'avenir et à quoi pourrait-elle ou devrait-elle ressembler ?

La **finale** est également un sujet récurrent depuis des années. La FECH a du mal à assumer seule les charges personnelles et financières de cet événement. Le nombre de participants n'atteindra plus jamais des sommets. Cette manifestation représente proportionnellement un poste budgétaire très important pour la fédération. Diverses modifications et optimisations possibles ont été discutées avec beaucoup d'émotion. Pour cette année, nous souhaitons réaliser une finale en collaboration avec l'IENA et Cheval Suisse et essayer ainsi de tirer le meilleur parti possible de la situation. Je suis tout à fait conscient que cette solution se heurte aussi à la critique et au rejet et que tout le monde ne peut pas la soutenir. Mais laissons-lui une **chance** pour 2023, afin de pouvoir décider de la suite à donner après la finale.

Ces questions fondamentales et d'autres doivent être intégrées dans le **développement de la stratégie** et analysées sans ménagement, sans omettre aucun sujet tabou. Le comité est d'avis qu'il est nécessaire de le faire via une modération externe. Celle-ci doit nous aider à considérer l'ensemble de la thématique avec une certaine distance objective. Nous souhaitons nous atteler à cette tâche au cours de la nouvelle année avec un accompagnement externe spécialisé. Nous avons également besoin de l'aide et du soutien des membres de la FECH. Seuls les changements soutenus par une majorité pourront être mis en œuvre.

Nous avons vécu ensemble de nombreux **moments exceptionnels** au cours de l'année écoulée. Une fois de plus, les chevaux suisses ont montré qu'ils étaient plus que compétitifs en Suisse et à l'étranger. Sur le plan qualitatif, les chevaux élevés en Suisse n'ont rien à envier aux chevaux étrangers en termes de performances et de génétique. La quantité moindre par rapport à d'autres régions d'élevage provoque parfois une perception un peu faussée. Partout, on cuisine avec de l'eau!

L'année dernière aussi, j'ai été impressionnée par l'idéalisme, la passion et le **cœur des éleveurs** et des propriétaires de chevaux. Pratiquement chaque jument qui s'est qualifiée pour le concours des juments sélectionnées CH a été présentée à Avenches. C'est avec beaucoup de fierté pour les éleveurs qu'un grand nombre de poulains admis ont été présentés au championnat national des poulains. Lors de l'excellente organisation de la Swiss Breed Classic à Aarau, les trois ans qualifiés se sont mesurés devant un vaste public intéressé. Les meilleurs d'entre eux ont été présentés fièrement à un public international lors de la superfinale organisée à l'occasion du CHI de Genève.

Lors de ces manifestations, il ne s'agit pas en premier lieu de collecter des données importantes pour l'élevage en vue d'une estimation de la valeur d'élevage. Le classement est certes important et juste, car il permet d'identifier certaines différences pour la vie future d'un cheval. Une saine ambition est également tout à fait justifiée car il s'agit toujours un peu de gloire et d'honneur.

Personnellement, je serais heureux que cet esprit prédomine également au cours de la nouvelle année. Bien sûr, les circonstances extérieures ne sont et ne seront pas toujours faciles et les efforts personnels ne diminueront pas. Mais notre joie et notre **attachement à nos chevaux** compensent largement ces difficultés.

Je tiens à **remercier** chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au bon déroulement de l'année dernière. Nous savons tous nous y prendre avec les chevaux. Nous savons les maîtriser.

Mais chaque cheval est accompagné d'un humain. Si nous nous entendons bien avec les gens, cela profite automatiquement à nos chevaux.

Je me réjouis avec vous tous d'une année formidable, passionnante, heureuse, remplie de succès et, surtout, en bonne santé.

Tous nos vœux à la maison, la ferme et l'écurie !

*Daniel Steinmann
Président FECH*

Rüti ZH, 31.12.2022

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Décision

Le rapport annuel du président est remercié par de vifs applaudissements.

Simone Weiss: Présente les statistiques et les points culminants de l'année d'élevage 2022.

Environ 10% de poulains en plus ont été identifiés par rapport à l'année précédente. Lors des tests en terrain, 2 chevaux de moins ont été présentés. Lors des finales à Avenches, il y avait à nouveau plus de chevaux au départ. Malheureusement, le nombre de participants de la période pré-Corona n'a pas encore été retrouvé. 451 poulains ont pu être décomptés pour la cotisation fédérale. Le nombre de membres a également augmenté.

En comparaison internationale des fédérations d'élevage de la WBSFH, la FECH n'a pas à se cacher : La FECH est une petite fédération d'élevage. Dans le classement du saut d'obstacles, nous avons gagné des rangs. Félicitations à tous les éleveurs de chevaux de niveau international, qui sont à la base de ce classement.

Lors du concours des juments sélectionnées CH, les 47 juments présentées ont toutes obtenu le titre de jument sélectionnée CH. Lors de l'approbation, 6 nouveaux étalons ont été approuvés.

Les experts de la FECH ont participé à une formation continue en France à l'automne 2022.

Le département élevage s'occupe en outre de la catégorisation des étalons et des juments pour l'élevage, de l'acceptation des décisions de sélection par les éleveurs et de la recherche de personnes adéquates pour compléter le département élevage. Madeleine Rütimann et Corinne Frossard ont donné leur démission du département élevage.

Des remerciements sont adressés au reste du comité et à l'équipe du bureau d'Avenches.

Décision

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité et le travail est remercié par applaudissement.

5. Comptes annuels 2022 – Décharge au comité

Les documents concernant le bouclage annuel y compris le rapport sur les finances ont été envoyés à tous les membres avec la convocation et sont sur le site internet dans le domaine réservé aux membres.

La gérante *Anja Lüth* présente la clôture des comptes 2022.

Général

L'augmentation du nombre de poulains de 14% se reflète également par des recettes supplémentaires dans le domaine de l'élevage et des contributions fédérales. Les comptes 2022 se soldent par un bénéfice de CHF 2'202.26 avec la constitution de provisions à hauteur de CHF 23'000. Le résultat est donc meilleur que prévu de ~CHF 64'000. En effet, une perte était initialement prévue au budget, ainsi que la dissolution de réserves.

Comptes des pertes et profits

Un meilleur résultat que prévu a pu être obtenu par les contributions (membres, Etat + CHF 35'000.-), ainsi que dans le domaine de l'élevage avec les papiers et les événements de sélection (+ CHF 32'000.-). Le secteur de l'administration a clôturé avec CHF 10'000.- mieux que prévu. Malheureusement, les CS 2022 se sont à nouveau soldés par une perte importante (CHF 77'527.69) malgré l'importante contribution financière des associations et syndicats d'élevage régionaux. Un grand merci à tous les sponsors pour leur soutien en 2022.

Bilan

Grâce à l'évolution positive des affaires en 2022, des provisions ont pu être constituer: Domaine Structure pour le processus stratégique initié (CHF 15'000.-); Domaine Sport (CHF 8'000.-). En raison de la bonne situation des recettes en 2022, aucun acompte n'a été nécessaire de la part de la Confédération. C'est pourquoi le montant total de la promotion de l'élevage pour 2022 n'a été facturé à la Confédération qu'à la 2^{ème} moitié de décembre et payé seulement en 2023 (CHF 264.434.-). Par conséquent, le bilan présente un montant de débiteurs ouverts nettement plus élevé que l'année 2021.

Annexe

L'annexe aux comptes annuels est établi par souci de transparence et informe sur les éventuels risques qui ne ressortent pas directement du compte de résultat ou du bilan.

Discussion

Hansjürg Berner informe, que la "banque attitrée" de la FECH est le Crédit Suisse CS. En raison de la situation actuelle, les liquidités excédentaires ont été retirées du CS et placées temporairement auprès de Postfinance - le 2^{ème} compte de la FECH - jusqu'à ce qu'une meilleure solution soit trouvée.

Elisabeth Joss: Le budget pour les CS était de 33 000 CHF. Des coûts supplémentaires ont été générés. Comment ont-ils été générés et qui était dans le comité d'organisation ? En cas de dépassement du budget, il faut en fait en être informé au préalable.

Daniel Steinmann: Le budget a été établi de manière très "sportive", avec l'idée qu'il serait moins cher avec un CO plus petit. Mais l'infrastructure, le chronométrage, etc. coûtent tout de même. Les coûts du secrétariat ont été attribués à la finale, soit près de CHF 10'000. Les frais de base sont restés.

Anja Lüth: La procédure concernant les CS 2022 n'était pas encore claire dans les moindres détails lors de l'AM 2022. C'est pourquoi les chiffres pour les CS 2022 dans le budget 2022 étaient encore des hypothèses, qui reposaient en partie sur d'autres conditions. Il était question de confier l'organisation de la manifestation à l'IENA. Ce n'est qu'après les CS que le nouveau comité d'organisation s'est mis au travail. Il est vite apparu que le budget ne suffirait pas. Si les CS sont organisés par la FECH, le budget est trop bas.

Le comité d'organisation des CS 2022 était composé avec le comité d'Esther Canino, Rolf Lüdi, Samuel Schaer et Christof Schmalz.

Evelyn Bussmann: Question sur le compte typage ADN : à quoi correspondent les 9'000 CHF ?

Anja Lüth: Ce sont les frais de contrôle d'ascendance. La FECH prend en charge les frais de typage des pouliches et de leurs mères ainsi que les contrôles aléatoires des poulains.

La **Révision** a eu lieu le 22.02.2023 à Avenches. Le rapport des réviseurs est disponible en allemand et en français. Les réviseurs Christoph Schütz et Reto Kunz de REVISIA AG à Bienne se sont excusés pour leur absence. Ils recommandent d'approuver les comptes annuels.

Vote: à l'unanimité

**Le compte de résultat et le bilan 2022 sont approuvés à l'unanimité.
La décharge est accordée au comité.**

6. Informations – Comité (CS des chevaux de sport CH, Stratégie)

Daniel Steinmann: Actuellement, le comité de la FECH se bat pour le maintien de **ses subventions à l'élevage** pour les chevaux suisses demi-sang dans le cadre de la PA 2022+. Il ne s'agit pas de remettre en question les contributions pour le franches-montagnes, c'est pourquoi la FECH a soutenu le maintien de ce soutien spécifique. Mais il s'agit de maintenir les subventions pour l'élevage de toutes les races d'équidés en Suisse. Elle a obtenu le soutien politique de Damien Müller (conseiller aux Etats, président de la FSSE) et du conseiller d'Etat du canton de Berne Christoph Neuhaus. Une rencontre avec la direction de l'OFAG a eu lieu récemment à Berne. Actuellement, ses subventions à l'élevage sont assurées pour 2023, 2024 et 2025 dans le cadre en vigueur jusqu'à présent. De plus, la FECH peut à nouveau collaborer au groupe de travail "Stratégie de l'élevage 2030". Ce groupe élabore les bases des subventions à l'élevage pour la PA 2022+. Nous avons un sursis, mais nous devons nous y tenir.

Le plus gros problème pour la Confédération est en outre la **forte proportion d'animaux de compagnie** parmi les équidés. Selon la direction de l'OFAG, les animaux de compagnie occupent trop de surface utile chez les équidés, qui est en fait utilisée pour la production de produits destinés à l'alimentation humaine. Il existe actuellement un très grand risque que les équidés soient totalement exclus de l'agriculture. Cela aurait des conséquences négatives dramatiques pour les paiements directs et également pour l'aménagement du territoire. La proportion d'équidés ayant le statut d'animal de rente doit à nouveau être augmentée. Cela concerne toutes les associations. Les vétérinaires font également partie du problème. Ceux-ci prônent souvent le passage de l'animal de rente à l'animal de compagnie. Ils sont alors libres de choisir les médicaments lors du traitement. De nombreux propriétaires suivent cette recommandation par ignorance et aussi par commodité. Ils n'ont alors pas besoin de tenir un journal des traitements. Le changement est irréversible. C'est là que nous devons être actifs. Sinon, nous finirons par ne plus être considérés comme un secteur de l'agriculture et nous ne pourrons plus mettre les chevaux au pré.

Le comité a lancé un **processus stratégique**. Un premier atelier a déjà été organisé afin de déterminer l'orientation future de la FECH. Le comité continuera à y travailler et à informer les membres.

Bettina de Rahm: Elle est secrétaire générale de l'IENA depuis janvier. Auparavant, elle a travaillé pendant 14 ans à la FEI où elle a occupé différentes fonctions.

Le mode de qualification pour la **Coupe suisse des jeunes chevaux de saut** a été publié cette semaine. Il a été élaboré conjointement par IENA, la FECH et le ChS. La nouveauté est la participation de chevaux étrangers à ces finales à Avenches. Le mode de qualification est le même pour tous les chevaux, qu'ils soient suisses ou étrangers. Il y aura deux demi-finales : une pour les chevaux suisses (FECH, ChS) et une pour les chevaux étrangers. Dans la finale des 4-6 ans, les 25 meilleurs chevaux de chaque demi-finale, suisses et étrangers confondus, s'affronteront ensuite. Finale des 5 & 6 ans : Barème A chronométré avec tour gagnant pour les meilleurs 30% des chevaux au départ.

Des épreuves finales de niveau superpromotionnel seront également organisées. Dans ce cas, la mise au concours d'une épreuve de warm-up est encore à l'étude.

Pour le dressage, seuls les chevaux suisses (FECH, ChS) sont admis. Le mode de qualification correspond à celui des années précédentes. Le ChS souhaitait que des chevaux étrangers soient également présents dans les demi-finales, mais qu'ils ne puissent pas se qualifier pour la finale. La FECH a refusé.

La Coupe Suisse des Jeunes Chevaux est intégrée dans l'événement IENA "Cheval Passion".

Horaire provisoire : Saut d'obstacles : Vendredi : demi-finales des 4 & 5 ans ; Samedi : demi-finales des 6 ans. Dimanche : finales des 4, 5 et 6 ans. La superpromotion est prévue le vendredi et le samedi en fin de journée. Dressage : demi-finales le vendredi. Samedi, finales.

"Cheval Passion" est prévu comme un grand événement. Nous souhaitons que les éleveurs suisses soient également présents. L'objectif est de montrer au public le lien entre le cheval et l'homme et que nous respectons le bien-être du cheval. Sont prévus : Cours, informations dans le domaine de l'élevage, concours, culture, programme pour enfants. Le jeudi aura lieu la deuxième partie du cours sur le débouillage.

Daniel Steinmann: En ce qui concerne les comptes annuels, il a été remarqué qu'il est de la responsabilité du comité de respecter le budget. En confiant la responsabilité des finales au IENA, le risque lié au budget concernant les CS disparaîtrait à l'avenir. Les deux fédérations d'élevage paient au total CHF 30'000 pour la manifestation. La FECH prend en charge CHF 22'000. L'approbation et le championnat des poulains peuvent être organisés dans le cadre de la manifestation au IENA sans frais supplémentaires. Le même week-end, les franchises-montagnes ont également leur finale. On peut ainsi profiter des synergies réciproques. Nous devrions donner une chance à la finale 2023 sous sa nouvelle forme et tirer ensuite un bilan.

Hansruedi Wüthrich: Qui sera donc champion suisse à la fin ?

Daniel Steinmann: Les chevaux de la FECH, du ChS et les chevaux étrangers courent ensemble lors de la finale. Il y aura un classement le dimanche avec tous les chevaux et nous pourrons alors honorer le meilleur cheval suisse. C'est à la FECH et à ChS de décider comment nous allons organiser cet hommage. Au début, le problème était que la FECH avait un mode de qualification, mais que le ChS et les étrangers n'en avaient pas. Maintenant, nous avons un mode de qualification unique pour tous.

Samuel Schaer: Il trouve le concept et le règlement très bons. Il lui manque cependant des informations de la part du comité sur la manière d'honorer le champion suisse. Or, il faudrait le savoir aujourd'hui.

Question à Mme de Rahm: Nous avons vu aujourd'hui le mode de qualification. Si nous l'approuvons aujourd'hui, cela restera-t-il ainsi jusqu'à la finale ou cela sera-t-il à nouveau modifié ?

Bettina de Rahm: Une fois que tout est validé, il n'y a plus d'adaptation. Nous souhaitons également récompenser le meilleur éleveur suisse.

Daniel Steinmann: Il n'est pas possible aujourd'hui de répondre définitivement à la question de la forme de l'hommage. Il y aura un concept commun de la FECH, du ChS et du IENA à ce sujet.

Elisabeth Joss: Question à Mme de Rahm. Il n'est pas évident qu'il s'agisse d'un championnat suisse. Il est écrit Coupe des jeunes chevaux. Il manquait les informations promises en amont de l'AM. Il n'y avait pas de possibilité d'étudier le mode de qualification.

Bettina de Rahm: Il s'agit d'une nouvelle forme d'événement. Il est donc préférable d'utiliser également un nouveau nom pour l'avenir : Coupe suisse des jeunes chevaux.

Daniel Steinmann: Concernant le flux d'informations : les discussions ont de toute façon lieu. Des informations ont déjà été données lors de la conférence sur l'élevage. Les directeurs sont également tenus d'informer leurs membres. Selon les statuts, le comité peut décider seul des CS. Le nouveau projet est sur les rails. La seule question qui se pose encore est de savoir si la FECH y participera ou non.

Urs Rippstein: Nous avons reçu le mode de qualification jeudi soir. C'est court pour que les membres soient encore informés. Nous remettons un CS intact à l'IENA, avec beaucoup de spectateurs et de chevaux. Cela devrait aussi valoir quelque chose. Nous voulons un champion suisse ce week-end-là.

Hans Brändlin: Il s'agit simplement d'avoir une épreuve avec au moins 50 chevaux.

Anja Lüth: Le nom des finales ne sera plus "Championnat suisse". Nous avons eu des discussions intensives pendant des semaines. Au début, le mode de qualification était très différent pour les chevaux de la FECH, du ChS et les étrangers. Maintenant, nous avons un **mode uniforme** que **tous les chevaux** doivent passer et qui correspond à l'ancien mode de la FECH. Les exigences élevées sont ainsi maintenues, également en ce qui concerne le but d'élevage. On peut espérer qu'avec ce mode uniforme, les organisateurs d'épreuves pour jeunes chevaux pourront à nouveau enregistrer plus de départs. Les chevaux étrangers doivent également se qualifier et ont besoin de possibilités de départ. **En ce qui concerne le nom** : Si la finale 2023 sous sa nouvelle forme ne nous plaît pas, nous avons encore notre nom et pouvons continuer à en disposer. C'est une nouvelle manifestation avec un nouveau nom.

Daniel Steinmann: Nous voulons également organiser le championnat des poulains, ainsi que l'approbation.

Evelyn Bussmann: Elle trouve que c'est un concept intéressant et bon. Un champion suisse devrait être couronné, qu'il s'agisse d'un cheval de la FECH ou du ChS. C'est une bonne impulsion pour que les fédérations se rapprochent à nouveau.

L'année dernière, la clôture des inscriptions était si précoce que de nombreux chevaux n'ont pas réussi à se qualifier. Pour le CHI de Genève, il faudrait qu'une annonce soit disponible suffisamment tôt pour indiquer quels chevaux peuvent y aller.

Daniel Steinmann: La clôture des inscriptions est l'affaire de l'organisateur, c'est-à-dire du IENA. Nous n'avons plus d'influence sur ce point. Nous recherchons toujours des chevaux pour le CHI de Genève. Nous allons améliorer l'annonce pour la sélection de ces chevaux.

Thomas Salzmann: L'hommage au champion suisse devrait absolument être maintenu tel quel. J'ai eu la chance d'y figurer en 2022. Pour un éleveur, c'est un sentiment indescriptible !

Hansjürg Berner: Nous souhaitons un cadre digne pour le champion suisse. Actuellement, nous n'avons pas encore d'informations plus détaillées sur le calendrier. Lorsque nous aurons plus d'informations détaillées, nous pourrions planifier l'hommage.

Daniel Steinmann: Jean-Pierre Kratzer doit maintenant livrer ce qu'il nous a promis ! Nous arrivons trop tard pour mettre en place quelque chose de notre propre initiative.

Henriette Bertschi: Question sur le mode de qualification. Comment cela est-il contrôlé ? Avant, lors des 12 premiers départs, c'était bien possible. Comment fonctionne le contrôle lors d'une qualification sur les épreuves officielles ?

Anja Lüth: Les données sont saisies par la FSSE. Elles sont disponibles en ligne et, si nécessaire, transmises aux fédérations contre paiement des frais. L'exigence des 12 premiers départs ne concerne que les épreuves de promotion. Pour ces dernières, tous les départs sont saisis, même ceux sans classement. Pour la qualification via les épreuves officielles, le nombre de départs n'est pas limité.

Daniel Steinmann: Le fait de confier la responsabilité des CS à l'IENA permet d'éviter de nombreux frais et d'économiser du travail. Chaque fédération se charge elle-même du contrôle des chevaux qualifiés. Les étrangers sont contrôlés par IENA.

Bertrand Maître: Je suis organisateur d'épreuves de promotion. Si nous donnons aux 5-6 ans la possibilité de se qualifier via des épreuves officielles, nous aurons encore moins de chevaux dans nos épreuves. Si des chevaux sont grillés dans des épreuves de plus de 110 cm, à qui cela profite-t-il ?

Daniel Steinmann: Les épreuves pour jeunes chevaux sont très appréciées et ménagent les chevaux, y compris les chevaux étrangers. C'est pourquoi nous avons obtenu que ces épreuves soient mieux utilisées. Tous les chevaux ne courent pas dans les épreuves pour jeunes chevaux, mais la majorité d'entre eux le feront.

Hans Brändlin: Lors des épreuves, il est pourtant facile de déterminer qui est étranger et qui est suisse. Ce n'est pas un problème.

Daniel Steinmann: Lors de la finale, tous les chevaux courent ensemble et il y a un vainqueur général. Nous pouvons alors établir un classement supplémentaire avec le vainqueur CH. Il n'y a pas de champ séparé pour les Suisses et les étrangers. Nous désignons le champion CH.

Peter Zeller: Le souhait principal est de recevoir un hommage séparé. Il faut le voir comme une chance. Il encourage les membres à soutenir le comité. Cela nous permet d'avoir une sécurité au niveau du budget.

Daniel Steinmann: L'argent du prix selon le règlement de la FSSE va au meilleur couple. Nous aimerions adopter le déroulement présenté par Bettina de Rahm.

Vote: La majorité est favorable à la procédure proposée.

Décision

Nouvelle forme d'organisation des CS telle que présentée est approuvée.

7. Traitement des éventuelles demandes selon l'art. 11 p. 5 des statuts

a) Comité

Il n'y a pas de demande de la part du comité.

b) Membres

La demande du syndicat d'élevage chevalin de Bâle-Campagne et env. concernant les CS de chevaux de sport CH a été déposée dans les délais, le 23 février, avec des adaptations en date du 03 mars 2023.

Urs Rippstein: Pourquoi avons-nous déposé cette demande ? Nous ne savions pas ce qui nous attendait après la conférence sur l'élevage à Berne. Y aura-t-il un champion suisse ou non ? Comme nous l'avons vu maintenant, il existe un règlement et l'intention d'organiser l'hommage au champion suisse. Si cela reste ainsi, nous retirons la proposition.

Daniel Steinmann: Il pense que c'est une bonne chose que la motion soit retirée. C'est super si des compromis peuvent être trouvés.

Urs Rippstein: Il n'y a pas eu de grande discussion à ce sujet lors de la conférence sur l'élevage. Les présidents n'avaient pas pu se pencher aussi intensément sur le sujet. Pour l'avenir, il serait bon que des projets plus importants puissent être discutés lors de la conférence d'élevage.

Décision

Le syndicat d'élevage Bâle-Campagne et env., représenté par Urs Rippstein, retire sa demande.

8. Budget 2023

Anja Lüth présente le budget, qui a également été envoyé avec l'invitation à l'AM.

Si les subventions fédérales disparaissent à moyen terme, nous devons faire des économies importantes. De plus, il n'est pas certain que l'évolution positive du nombre de poulains de l'année précédente se poursuive. Le comité est d'avis qu'il faut commencer dès aujourd'hui à mettre en place une stratégie d'économie. Une réduction linéaire a donc été appliquée à tous les postes budgétaires où cela était possible.

Le présent budget part en outre du principe que la responsabilité des CS est transférée au IENA. Le point précédent de l'ordre du jour l'a maintenant confirmé. Dans le budget 2023, en plus de la contribution au IENA, des fonds seront mis à disposition pour les finales afin d'honorer spécialement le champion suisse.

La dissolution de provisions est prévue pour le financement partiel de projets plus importants en 2023 : CHF 3'000.- pour une mise à jour du programme d'exploitation du site Internet : CHF 5'000.- pour le processus stratégique.

En 2023, la FECH terminerait l'année avec une perte de 350 CHF.

Discussion

Bertrand Maître: Les 22 000 CHF versés au IENA - s'agit-il de sponsoring ? Ou pourquoi devons-nous payer cet argent si IENA est l'organisateur ?

Daniel Steinmann: IENA demande aux deux fédérations un total de CHF 30'000. En contrepartie, nous avons en outre la possibilité d'organiser le championnat des poulains et l'approbation des étalons dans l'infrastructure. Rien que l'année dernière, nous avons payé CHF 24'000 pour l'infrastructure. On peut considérer cela comme du sponsoring ou de la location.

Elisabeth Joss: Existe-t-il déjà des informations sur le processus stratégique ?

Daniel Steinmann: Nous avons eu le premier atelier avec le comité et d'autres personnes externes actives dans le domaine de l'élevage. Nous ne pouvons toutefois pas encore parler de résultats. Le deuxième rendez-vous est prévu en mai. Nous informerons en permanence. Nous souhaitons présenter les premiers résultats d'ici l'automne. Si des adaptations s'avéraient nécessaires, concernant des activités ou des structures régies par les statuts, elles seraient mises à l'ordre du jour de la prochaine AM.

Henriette Bertschi: Le ChS verse également 30 000 CHF à la Coupe Suisse des Jeunes Chevaux ?

Daniel Steinmann: Les deux fédérations paient ensemble CHF 30'000. Sur cette somme, la FECH verse CHF 22'000.

Dominik Holzherr: Des hommages séparés : ChS y participe-t-elle également à hauteur de 50% ? Des discussions ont-elles déjà eu lieu à ce sujet ? Y a-t-il des variantes ?

Daniel Steinmann: Non, il n'y en a pas encore. Pour le Cheval de l'année, la proposition était aussi moitié-moitié. Nous n'en sommes pas encore là. Il faut que ce soit dans le budget, comme proposé ici.

Vote: une large majorité pour le budget proposé

Décision

Le budget 2023 est adopté à une large majorité.

9. Elections

Daniel Steinmann: Il y a deux postes vacants au sein du comité en raison du départ de Marie Zeh en 2021 et de la démission actuelle de Jacques Perrin pour l'AG d'aujourd'hui. Nous avons la chance que deux personnes se présentent à l'élection.

Veronique Kilchhofer se présente elle-même : elle s'occupe avec sa famille de l'élevage de Gurbrü. Elle a grandi dans l'exploitation agricole. Ils élèvent 1 à 2 poulains par an. Elle a suivi une formation commerciale et de gestion d'entreprise, puis a obtenu le diplôme de maître-agricultrice. Depuis 5 ans, elle gère l'exploitation agricole avec sa sœur. Elles sont spécialisées dans la détention de chevaux en pension, en plus de la production de fourrage et de cultures. Elles proposent également de s'occuper des poulinières et des nouveaux éleveurs à raison d'environ 10 poulains par an. Elle serait très heureuse de pouvoir participer activement à l'élevage suisse de chevaux.

Raoul Buchwalder est présenté par Christian Badertscher, syndicat Neuchâtel DS.

Raoul Buchwalder est marié et a deux enfants. Il vend des aliments pour chevaux et autres animaux. Très tôt, il a également essayé de faire de l'élevage. Il est depuis des années président de l'association de cavalerie du Val-de-Ruz et continue à s'intéresser aux chevaux et à l'élevage. "Actuellement, nous n'avons plus personne de Suisse romande au comité de la FECH et je vous demande donc d'élire Raoul, qui pourrait représenter la Suisse romande".

Raoul Buchwalder: La raison de sa candidature est de remplacer Jacques Perrin dans le but de mieux représenter à nouveau la Suisse romande au sein de la FECH. Dans le domaine de l'élevage, il n'a pas beaucoup d'expérience. Il travaille cependant depuis plus de 30 ans dans la filière équine. Dans le domaine de l'élevage, ce n'est certainement pas toujours facile, mais il y a des perspectives. La fédération d'élevage doit absolument être maintenue. Les défis dans le domaine des CS existent également et il serait heureux de pouvoir y participer.

Daniel Steinmann: Il n'y a pas d'autres propositions. Il propose d'élire Veronique Kilchhofer et Raoul Buchwalder in globo.

Vote: large majorité pour les deux

Décision

Veronique Kilchhofer et Raoul Buchwalder sont élus à une large majorité au comité de la FECH.

10. Honneurs

Honneur: meilleur éleveur 2022

Giulia Meroni procède à ces distinctions. Le total de points obtenus par chaque cheval ayant participé aux épreuves finales des CS des chevaux de sport CH, échelonné selon les catégories d'âge, sert de base à l'évaluation.

Rangierung:

1^{er} Rang: Josef & Urs Wiggli & Barbara Schnieper, élevage „vom Eigen“ avec 53 points

2^{ème} Rang: Kunz Walter & Heidi, élevage „KWG“ avec 28 points

3^{ème} Rang: Sandra et Ferdi Hodel, élevage „von Worrenberg“ avec 21 points

Classement annuel CC pour chevaux CH – remise de prix

Giulia Meroni présente la remise des prix pour chevaux de CC. Ceux-ci ont été classés au cours de l'année selon un système de points. Les résultats obtenus entre le 24.08.2021 et le 22.08.2022 ont été pris en compte.

Chevaux de 5 ans

1^{er} Rang: DH Ofelia AA CH

Cavalière: Stefanie Bigler, propriétaire & éleveur: Andreas P. Gygax

Chevaux de 6 ans

1^{er} Rang: Gratte Cielle Peccau CH

Cavalière: Mélody Johner, propriétaire: Benoît Johner, éleveur: Jean-François Johner

Chevaux de 7 ans et plus

1^{er} Rang: Toblerone CH

Cavalière: Nadja Minder, propriétaire: Nicole Basieux, éleveur: Eric Attiger

2^{ème} Rang: GB Keep Cool du Perchet CH

Cavalière: Mélody Johner, propriétaire: Christina Maier, éleveur: Pierre Saunier

3^{ème} Rang: London Blue CH,

Cavalier & propriétaire: Beat Danner, éleveurs: Meret & Michael Eser-Wehrli

Grandeur de Lully CH (ChS), propriété de Jean-Jacques Fünfschilling, a été élu **cheval CH de l'année 2022** par le Pferdewoche et le Cavalier Romand. Éleveur : Jean-Jacques Fünfschilling. Cavalier: Robin Godel.

Evelyne Bussmann (élevage "d'Aveline") a été élue **éleveuse de l'année 2022** à la ACSS.

Départs: (éloges détaillés sur www.swisshorse.ch)

Daniel Steinmann remercie Heini Schaufelberger, qui a été actif en tant que chef de presse de la FECH de 1996 à 2022.

Daniel Steinmann remercie Madeleine Rütimann, qui a été active en tant que membre du département d'élevage entre 2010 et 2023.

Daniel Steinmann remercie Henri-Louis Bardet, qui a été actif en tant qu'expert extérieur de 1999 à 2022.

Daniel Steinmann remercie Hans Bienz, qui a été actif en tant qu'expert allures de base au test en terrain de 1996 à 2022.

Pour Heini Schaufelberger, Madeleine Rütimann, Henri-Louis Bardet et Hans Bienz, le comité propose l'élection comme membre d'honneur de la FECH.

Décision

Heini Schaufelberger, Madeleine Rütimann, Henri-Louis Bardet et Hans Bienz sont élus membres d'honneur par applaudissement.

Daniel Steinmann remercie Jacques Perrin, qui a été actif en tant que membre du comité et responsable du département commercialisation entre 2020 et 2023. (excusé)

Sont également remerciés Reto Kramer et Karl Heule, qui ont tous deux été marqueurs au fer pour la FECH (excusés), ainsi que Barbara von Grebel (DT des CS de dressage, excusée), Hans-Heiri Meier (résultats du bureau des CS de dressage, excusé).

Daniel Steinmann remercie également de tout cœur sa partenaire Silvia Bossert, qui doit souvent s'occuper seule de l'exploitation et des animaux, car il est en déplacement pour la FECH.

11. Divers / discussions générales

CEN Berne

Peter Gäumann, président administratif du CEN. Il donne des informations générales sur le CEN et plus particulièrement sur la situation du « Springgarten » (paddock en herbe extérieur).

Le **CEN** est bien positionné avec une équipe jeune et motivée. Pour la première fois dans l'histoire du CEN, un chiffre d'affaires de plus de 7 millions a été généré. La convention de prestations avec le DDPS a été très bien remplie. En 2022, beaucoup de jeunes chevaux ont été formés. Les manifestations destinées à la clientèle ont également connu une augmentation.

Le site du **Springgarten** est la propriété de la commune bourgeoise de Berne. Depuis des décennies, il est classé comme zone d'habitation et de commerce silencieux. Le groupe Lindenhof a commandé une étude de faisabilité avec l'idée de construire un nouvel hôpital le long de la Mingerstrasse. En mars 2021, la bourgeoisie a assuré au CEN qu'en cas de construction éventuelle, la coexistence du bâtiment et du cheval serait possible. La partie restante du Springgarten doit également rester à la disposition du CEN. L'étude de faisabilité sera disponible fin 2023. La résistance est présente, surtout en ce qui concerne le nœud routier du Wankdorf. Du CA du CEN, nous voulons développer et entretenir notre réseau, mais pas agir activement sur le plan politique. Si la décision de construire est positive, il ne faut pas s'attendre à ce que les travaux commencent avant 15 à 20 ans, si tant est qu'ils commencent.

Le DDPS continue d'acheter chaque année 15 à 20 chevaux franches-montagnes âgés de 3 à 7 ans au prix de CHF 9'000 - à CHF 9'500. S'y ajoutent 8 à 10 jeunes chevaux de demi-sang non débourrés au prix de CHF 10'000. Tous ces chevaux sont formés au CEN.

Vice-président FSFM Christoph Häfeli: Au nom de la FSFM, il remercie pour l'invitation. C'était très intéressant. La FSFM entretient de bonnes relations avec la FECH, en particulier avec son président Daniel Steinmann. La FECH a soutenu la FSFM dans sa requête auprès de l'OFAG pour le maintien de la prime de maintien des races. Ils en sont reconnaissants. Dans la nouvelle PA22+, seuls les franches-montagnes devraient encore recevoir les contributions à l'élevage. Le temps qui reste devrait être mis à profit pour obtenir ces contributions également pour la FECH. S'ils peuvent apporter leur soutien, ils le feront très volontiers. La problématique du statut d'animal de compagnie et d'animal de rente concerne tout le monde. La collaboration sera donc très importante.

Daniel Steinmann remercie pour la bonne collaboration. Celle-ci est aujourd'hui très précieuse.

Elisa Oltra, Cavalier Romand: Le Cavalier Romand et la FECH ont conclu un partenariat dans le domaine de la communication. C'est certainement une situation gagnant-gagnant pour tous. Le Cavalier Romand souhaite thématiser davantage le domaine de l'élevage. Au nom de la rédaction, elle se réjouit d'une bonne collaboration.

Un merci spécial à la traductrice Irène Ansermet !

Daniel Steinmann remercie l'assemblée et invite les membres et les invités à un apéritif à l'issue de l'AM.

Fin de l'assemblée: 12h50

Le président:



Daniel Steinmann

Pour le procès-verbal:



Brigitte Reichenbach / Anja Lüth

Wangen a. A., 25.03.2023